

valable du 01/09/2026 au 31/08/2027

NOM ADHERENT																					
PRENOM ADHERENT																					
ADRESSE																					
CODE POSTAL																					
VILLE																					
AGE																					
SEXE	☐ MASCULIN ☐ FEMININ																				
EMAIL																			@		
TEL FIXE			.			.			.			.			.						
TEL MOBILE			.			.			.			.			.						
PERSONNE A CONTACTER EN CAS DE PB :																					
TEL MOBILE			.			.			.			.			.						
ASSURANCE RAQVAM MAIF Associations et Collectivités Toutes les activités pratiquées au sein de l'association sont garanties. Les contrats d'assurance sont à votre disposition sur simple demande.																					

- ☐ ***J'accepte le droit à l'image (photos ou vidéos pouvant être diffusées sur notre site web, page Facebook ou sur des journaux, prospectus, flyers ayant pour but de promouvoir les activités de l'association)***
- ☐ ***J'ai lu et j'accepte le Règlement Intérieur de By The Way Venelles (consultable sur notre site Internet).***

Date :

Signature :

ADHESION ANNUELLE 2026-2027

1ère séance d'essai gratuite - reprise le 14/09/26

FAMILLE
35,00 €

7

INDIVIDUELLE
25,00 €

☐

PARTICIPATION AUX SEANCES HEBDOMADAIRES

SALLE LOU TRIBOULET
(DERRIERE LA MAIRIE DE VE)

JOUR :

HEURE :

NB SEANCES PAR SEMAINE	1/SEM	CHOIX	≥ 2 SEANCES
TARIF PLEIN 1H30 (mercredi matin et sortie des écoles)	370,00 €		FORMULE « ILLIMITEE » 530,00 €
TARIF PLEIN 1H (mardi/jeudi/vendredi soir sans sortie des écoles)	320,00 €		
REMISE (Sur la 2eme inscription du foyer)	- 30,00 €		

PARRAINAGE - Remise de 10€ offerte au parrain et au nouvel adhérent

NOM DU PARRAIN ou DU FILLEUL :

MODE DE REGLEMENT DES PARTICIPATIONS

CHOIX ET MONTANT

1 CHEQUE ANNUEL à l'ordre de l'Association By The Way Venelles

3 CHEQUES TRIMESTRIELS (encaissés début octobre – janvier – mai). Par exemple : 145€ ou 135€ pour le 1er chèque (suivant l'adhésion 35€ famille ou 25€ individuelle) – puis 2 chèques de 130€.

10 CHEQUES MENSUELS (2 encaissés début octobre puis 1/mois jusqu'à début juin). Par exemple : 81€ ou 71€ pour le 1er chèque (suivant l'adhésion 35€ famille ou 25€ individuelle) – puis 9 chèques de 36€.

1 Virement annuel (IBAN FR76 1027 8090 6500 0202 4840 164 – CMCIFR2A) en indiquant vos nom et prénom

ANCV – Chèques vacances

**Autre : ESPECES, Pass Loisirs de Venelles (à demander au CCAS),
carte Cjeunes (indiquer n° de carte)...**